



La lettre de Laubach

N° 4 – Octobre 2008

1 - COMPTE RENDU RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2008

1.1 – Lotissement de la rue de Haguenau

Deux propriétaires de Haguenau ont donné leur accord pour vendre à la commune deux parcelles de terrain de respectivement 7,87 et 14,83 ares. Le conseil municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces ventes.

Il reste désormais encore deux parcelles à acquérir, pour lesquelles des négociations sont en cours, et nous espérons pouvoir éviter la procédure d'expropriation. Dans ce cas les travaux d'aménagement pourraient être envisagés dès l'année prochaine.

Un emprunt est nécessaire pour financer l'acquisition de ces terrains. Clément Klipfel est chargé de négocier ce prêt et le conseil municipal autorise le Maire à contracter l'emprunt et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.



1.2 – Travaux à l'église

Les commandes pour les travaux de rénovation intérieure de l'église (chauffage, électricité, peinture) ont été passées aux entreprises. Le suivi des travaux sera assuré par les membres du Conseil de Fabrique. Ces travaux devraient démarrer fin octobre.



1.3 – Assainissement

Le rapport établi par le syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin pour l'année 2007 est à la disposition du public à la Mairie.

Nos eaux usées sont désormais traitées par la station d'épuration construite par la Communauté de Communes entre Biblisheim et Gunstett.

Elles s'écoulent maintenant dans la canalisation qui avait été mise en place il y a une vingtaine d'années entre Laubach et Eschbach.

En aval d'Eschbach, elles sont pompées vers Hinterfeld puis s'écoulent vers Biblisheim.

Le fossé entre Laubach et Eschbach ne collectera donc plus que des eaux pluviales et ne servira plus que de déversoir d'orage pour le réseau communal.

Dans la rue principale, l'inspection du réseau d'évacuation au moyen d'une caméra a été réalisée.

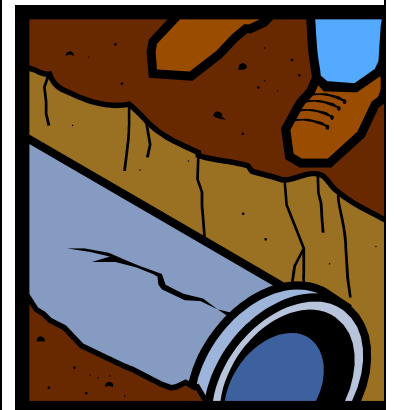
Elle a fait apparaître que le déversoir situé au début de l'impasse des cerisiers n'est plus raccordé. Des travaux de raccordement sont envisagés et le fossé longeant les futures constructions de l'impasse des cerisiers devra être busé pour éviter tout risque d'inondation ultérieur.

L'avaloir situé au niveau du 5 de la rue principale se révèle insuffisant, la mise en place d'un deuxième avaloir est à prévoir.

Un fossé devra être créé dans la rue des Vergers en traversée de route pour permettre en cas de fortes pluies d'évacuer les eaux vers les prairies. Par la suite il est envisagé de réaliser un déversoir d'orage vers l'Eberbach.

Le déversoir d'orage situé au niveau du 19 de la rue principale sera remis en service et busé.

Des devis pour ces divers travaux seront sollicités.



1.4 – Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien passée, 24 élèves de 5 et 6 ans sont accueillis à Laubach. Les horaires de ramassage scolaire ont pu être modifiés permettant de limiter le temps d'attente des parents et enfants.
Les enfants sont systématiquement accompagnés dans les bus par les aides maternelles de Laubach et Forstheim.
Le Maire tient à remercier Joseph Kieffer pour sa participation au nettoyage de l'école avant la rentrée.
Il souligne également la forte implication de Pierre Kempf dans les travaux de réfection de l'école (réparation du carrelage et de la porte, mise en peinture de l'entrée, réfection du seuil de porte...).



1.5 – Club Vosgien

Le club vosgien envisage de rebaliser le sentier d'une dizaine de kilomètres de long cheminant à travers la forêt de Forstheim, passant devant le vieux chêne puis à travers la forêt de Laubach pour aboutir dans le village. Après balisage, une petite brochure sera éditée et distribuée aux habitants. Jean-Pierre Winling a été sollicité pour superviser la remise en état de ce balisage par les membres du club vosgien.



1.6 - Divers

- Les illuminations de Noël seront vérifiées et réparées avant leur pose.
- La première rencontre avec les aînés du village a été un succès. Trente personnes se sont déplacées. Une après-midi théâtrale sera organisée courant Novembre au Théâtre Alsacien de Reichshoffen-Nehwiller. Une nouvelle rencontre est prévue en décembre.
- L'opération d'achat d'arbres fruitiers sera reconduite cette année. Des cours de taille seront également organisés.
- Le carrefour côté Forstheim a été sécurisé par la pose de panneaux Stop.
- Les panneaux d'entrée du village seront embellis par l'installation d'une structure en bois et de bacs à fleurs au courant de l'hiver.
- La pose d'un auvent au-dessus de la porte de l'école sera envisagée.
- Saluons l'arrivée d'un nouveau pompier : Michael Stenger (17 rue du Hof).



2 – BIBLIOTHEQUE

Les horaires de la bibliothèque ont été modifiés. Désormais les bibliothécaires vous accueillent :

- le lundi de 8 à 10 heures
- le vendredi de 19 à 20 heures

Les livres peuvent maintenant être réservés par internet sur le site de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin (BDBR) à l'adresse suivante :

<http://bdbr.cg67.fr>

Vous pourrez ainsi faire la réservation d'un ou plusieurs ouvrages, ceux-ci seront déposés dans notre point lecture grâce à la navette mensuelle mise en place par le réseau BDBR.

Dès réception, vous serez invités à les retirer au point lecture à l'étage de l'école.



3 – EN REPONSE A VOS QUESTIONS

Subventions ou aides fiscales pour des travaux sur l'habitation principale ou l'immeuble locatif

- Différentes aides sont possibles :
 - De la part de la Communauté de Communes pour des travaux d'entretien sur immeubles d'intérêt architectural ou urbain.
En particulier :
 - pour des enduits à la chaux (3,1 €/m²),
 - pour une peintures minérale (2,3 €/m²),
 - pour des tuiles « biberschwantz » (3,1 €/m²),
 - pour des éléments en pierre de taille neufs (15 %),
 - pour la réfection de portes fenêtres ou volets.
 - Cette aide communautaire vous permettra également de bénéficier d'une aide du Conseil Général du Bas Rhin.
 - Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est également en place au sein de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn pour soutenir l'amélioration des logements anciens dans un objectif de développement durable (de juillet 2006 à juin 2009).
 - Aide de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la réhabilitation de logements locatifs.
- Des réductions et crédits d'impôts en faveur des économies d'énergie et du développement durable sont également possibles.

Les personnes concernées par ces aides peuvent obtenir de plus amples renseignements en Mairie.

Aide aux personnes âgées

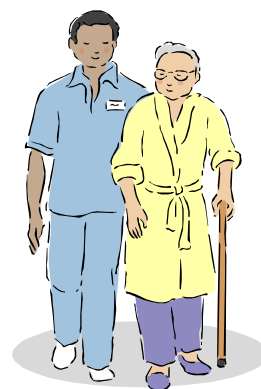
Pour toute information ou conseil concernant vos droits, des problèmes de soins, d'aide à domicile, d'accueil ou prise en charge en maison de retraite etc., le Conseil Général a mis en place un pôle d'aide à la personne, l'espace d'accueil des Seniors (ESPAS).

Vous pourrez contacter Fatia ZIANE à l'ESPAS de Wissembourg au 03.69.06.73.98 ou vous y rendre (Villa Germania – 25 rue Bannacker à Wissembourg).

Une permanence d'accueil est en place :

- le lundi de 14 à 17 h et le jeudi de 9 à 12h.

Un déplacement à domicile est également envisageable.



4 – LES BENEVOLES ET NOTRE ANCIEN MAIRE A L'HONNEUR

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal souhaite honorer l'ensemble des personnes qui ont œuvré tout au long de l'année au service de la collectivité.

Nous inviterons toutes les associations pour un vin d'honneur à la salle polyvalente le 21 décembre à 11 heures.

Par la même occasion, nous marquerons la nomination de Jean-Pierre Winling comme Maire honoraire en le remerciant pour ses engagements passés et futurs.



5 – COURS D'INFORMATIQUE

Roland Fischer est prêt à dispenser bénévolement des cours d'informatique. Ces cours auront lieu le mardi soir. Y seront notamment abordés les bases du maniement d'un ordinateur ainsi que l'utilisation des applicatifs de traitement de texte ou des feuilles de calcul (Word, Excel...). Une initiation à l'utilisation d'internet et de la messagerie sera également dispensée.

Cette formation s'adresse principalement à des personnes qui ne maîtrisent que très peu ou pas du tout l'informatique. Une formule pour les personnes un peu plus avancées peut aussi être imaginée en fonction du nombre de personnes intéressées.

Une association sera constituée avec paiement d'une cotisation modique destinée à financer l'acquisition de matériel et une assurance.

Inscriptions à la Mairie jusqu'au 31 octobre.



6 – NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

A la salle polyvalente

Depuis de nombreuses années, André KLIPFEL gère bénévolement, entre autres, le fonctionnement de la location de la salle polyvalente et de la buvette.

Cela demande une grande disponibilité de sa part. Faire visiter et revisiter les locaux, expliquer le fonctionnement du matériel, mettre le chauffage, relever les compteurs, remettre les clés et dérangements en tous genres. Cela nécessite quelquefois plus d'une dizaine de déplacements pour une seule location !

Pourrait-on imaginer que 2 ou 3 personnes prennent le relais pour, par exemple, le décharger de la mise à disposition et la gestion de la vaisselle.

Si vous pouvez nous aider, contactez Jean-Louis Klipfel au 03.88.90.47.45

A l'école

Nous faisons appel aux parents d'élèves pour la prise en charge du lavage des serviettes de l'école. Il s'agit de laver 12 serviettes une fois par mois.

Les parents d'élèves seront contactés par Anne Voltz.

Pour l'entretien des espaces verts

Notre ouvrier communal dispose de 7 heures par semaine pour réaliser, à lui tout seul, de nombreux travaux d'entretien (aménagement de l'aire des collecteurs de verre et de vêtements, déplacement de clôtures, réfection de la porte, du carrelage et du seuil de l'école, préparation de moellons en grès pour le columbarium et le futur mur de l'église, panneaux stop, futurs panneaux d'entrée du village, etc.).

Sa bonne humeur et son entrain à la tâche méritent d'être encouragés par la participation de bénévoles pour certains travaux. Il ne peut tout faire à lui tout seul durant sept heures par semaine d'ailleurs largement dépassées.

La participation des riverains pour l'entretien des espaces plantés le long de leur propriété est vivement encouragée et cela permettrait d'agrémenter d'autres rues pour le plaisir de tous. Si vous êtes d'accord, nous sommes prêts à vous donner tous les conseils nécessaires.

Si vous pouvez nous aider, contactez Jean-Louis Klipfel au 03.88.90.47.45

